

maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Fiche technique de sécurité

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

# 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10284-b/16 Emploi de la substance / de la préparation Résine époxy

#### Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80 Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

## Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

## 2 Composition/informations sur les composants

## Caractérisation chimique

Description : Durcisseur de résine composite à base d'amines et de polyamines

Composants dange	ereux :		
CAS: 98-54-4 EINECS: 202-679-0		Xi, N; R 36/37/38-43-51/53	> 50%
CAS: 1477-55-0 EINECS: 216-032-5		C, Xn; R 20/22-34-43-52/53	25 - 50%
CAS: 100-51-6 EINECS: 202-859-9	Alcool benzylique	Xn; R 20/22	5 - 10%
CAS: 25513-64-8 EINECS: 247-134-8	triméthylhexane-1,6-diamine	C, Xn; R 22-34-43-52/53	2 - 5%

### Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 3 Identification des dangers

### Principaux dangers:



C Corrosif

## Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

R 34 Provoque des brûlures.

R 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

(suite page 2)

Page: 1/9



## Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 1)

Page: 2/9

#### Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

## **4 Premiers secours**

#### Remarques générales:

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de

nombreuses heures seulement: une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médicin et lue présenter cette fiche technique.

après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

#### après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Envoyer immédiatement chercher un médecin

## après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

## après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter

immédiatement un médecin.

## Indications destinées au médecin :

Risques Risque de perforation gastrique

Traitement En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

## Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

## Dangers particuliers dus à la substance, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés:

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Oxyde d'azote (NOx)

Monoxyde de carbone (CO)

Ammoniac (NH3)

## Equipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection totale

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

## **Autres indications:**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

#### Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)



## Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 2)

Page: 3/9

Veiller à une aération suffisante.

### Mesures pour la protection de l'environnement :

Le produit ne doit pas parvenier dans les eaux, la canalisation ou la terre.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

#### Méthodes de nettoyage/récupération :

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

#### Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

## Manipulation:

## Précautions à prendre pour la manipulation:

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Stockage:

## Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ventiler suffisamment les locaux de stockage et de travail.

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

## Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des acides.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas stocker avec les aliments.

#### Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

#### Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

#### 1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)

VME () Valeur momentanée: 0,1 mg/m<sup>3</sup>

## Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

## Equipement de protection individuel :

#### Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Au travail, ne pas manger ni boire

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

(suite page 4)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 4/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 3)

#### **Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre AX.

### Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

## Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques. **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.	
Forme : Couleur : Odeur :	Visqueuse selon désignation produit caractéristique
Changement d'état Point de fusion : Point d'ébullition :	non déterminé > 200°C (DIN lýÿÃ1ÿÿxk-Þ)
Point d'inflammation:	> 100°C (DIN ISO 2592 lýÿÃ1ÿÿxk-Þ)
Température d'inflammation :	350°C (DIN 51794)
Température de décomposition :	non déterminé
Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Limites d'explosion: inférieure : supérieure :	1,3 Vol % (DIN 51649) 13,0 Vol % (DIN 51649)
Pression de vapeur à 20°C:	0,1 hPa (DIN 51640)
Densité à 20°C:	1,037 g/cm³ (DIN 51757)
Masse volumique:	Non applicable.

(suite page 5)

F



maxit Group

## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 5/9

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 4)

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : Pas ou peu miscible valeur du pH: Non applicable.

Viscosité :

dynamique à 20°C: 1112 mPas (DIN 53019)

cinématique : Non déterminé.

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0 %
Indications complémentaires Aucune.

## 10 Stabilité et réactivité

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions dangereuses Forte réaction exothermique aux acides

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

## Toxicité aiguë:

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Composar	nt	Туре	Valeur	Espèce
98-54-4 4-t	ert-butylp	hénol		
Oral	LD50	2951 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2288 mg/kg (rbt)		
1477-55-0	m-phényle	enebis(methylamin	e)	
Oral	LD50	1040 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	)	
Inhalatoire	LC50/4 h	2,4 mg/l (rat)		
100-51-6 Alcool benzylique				
Oral	LD50	1230 mg/kg (rat)		
Dermique	LD50	2000 mg/kg (rabbit)	)	
Inhalatoire	LC50/4 h	4178 mg/l (rat)		
25513-64-8	triméthyl	hexane-1,6-diamin	е	
Oral	LD50	910 mg/kg (rat)		

## Effet primaire d'iritation :

de la peau : Effet corrosif sur la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement corrosif.

Sensibilisation: Sensibilisation possible par contact avec la peau.

## Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

Nocif Corrosif

(suite page 6)



Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 5)

Page: 6/9

L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

## 12 Informations écologiques

## Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications: Le produit est difficilement biodégradable. Comportement dans des compartiments de l'environnement :

## Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

## 100-51-6 Alcool benzylique

Bioakkumulation 1,1 log Pow (-)

## Effets écotoxiques :

## Toxicité aquatique :

Type d'essai	Concentration	active	Méthode	<b>Evaluation</b>
i ypc a cooai		active	mound	Lvaidation

#### 1477-55-0 m-phénylenebis(methylamine)

EC50/48h 16 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

LC50/96h >100 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

## 100-51-6 Alcool benzylique

EC 10	400 mg/l	(pseudomonas	putida)	ĺ
-------	----------	--------------	---------	---

EC50/24h 400 mg/l (Daphnia magna (großer Wasserfloh))

EC50/96h 640 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

LC50/48h 645 mg/l (Leuciscus idus (Goldorfe))

LC50/96h 10 mg/l (Lepomis macrochirus (Sonnenbarsch))

460 mg/l (Pimephales promelas (Elritze))

## Remarque:

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

## Comportement dans les stations d'épuration:

## Type d'essai Concentration active Méthode Evaluation

#### 100-51-6 Alcool benzylique

EC 50 (3h) 79 mg/l (scenedesmus quadricauda (Alge))

### **Autres indications:**

### 100-51-6 Alcool benzylique

BSB (5) 1550 mg O2/g (-)

## Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou

les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

## Produit:

#### **Recommandation:**

Après mélanger avec le composant résineux, remettre une partie dans le conteneur du durcisseur, bien mélanger et reverser cette masse. Les produits à base de résine époxy qui ont durci ne sont pas décehets nécessitant une surveillance particulière et peuvent être éliminés, en règle générale, comme des déchets industriels apperentés qux déchets domestiques.

(suite page 7)



## Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 6)

Page: 7/9

## Catalogue européen des déchets

07 02 08 autres résidus de réaction et résidus de distillation

#### Emballages non nettoyés:

#### **Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

## 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :



## Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train): 8 (C9) Matières corrosives.

Indice Kemler :80No ONU:1760Groupe d'emballage :IIEtiquette de danger8

**Désignation du produit :** 1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (m-phénylenebis(methylamine), 4-tert-butylphénol)

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :



 Classe IMDG/GGVmer :
 8

 No ONU:
 1760

 Label
 8

 Groupe d'emballage :
 II

 No FMS :
 F-A S-I

No EMS: F-A,S-B Marine Pollutant: Oui

**Désignation technique exacte :** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (m-Xylylendiamine,

4-tert-butylphenol)

## Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:



Classe ICAO/IATA: 8
No ID UN: 1760
Label 8
Groupe d'emballage: II
Instr. d'emballage passager: 808

(suite page 8)



maxit Group

# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

(suite de la page 7)

Page: 8/9

Instr. d'emballage cargaison: 812

**Désignation technique exacte :** CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (m-Xylylendiamine,

4-tert-butylphenol)

## 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

## Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



C Corrosif

## Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

m-phénylenebis(methylamine)

4-tert-butylphénol

triméthylhexane-1,6-diamine

## Phrases R:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

- 34 Provoque des brûlures.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

## Phrases S:

Ne pas respirer la vapeur.

24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

28 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.

36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

#### **Prescriptions nationales:**

#### Indications sur les restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

## **16 Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases R importantes:

20/22 Nocif par inhalation et par ingestion.

Nocif en cas d'ingestion.

34 Provoque des brûlures.

36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

(suite page 9)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page: 9/9

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## Nom du produit Deitermann EP Fix, Komp. B

	(suite de la page 8)
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme
	pour l'environnement aquatique.
52/53	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact : Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93 \* Données modifiées par rapport à la version précédente